

Département du Tarn
Arrondissement :
CASTRES
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VABRE

Séance du 12 février 2025

Date de la convocation: 06/02/2025
L'an deux mille vingt-cinq et le douze février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS, Maire de Vabre

Membres en exercice :

14

Présents : 10

Représentés : 4

Votants : 14

Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Marie WILTORD RIBOULET, Claude SALVETAT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Pierre-Jean SELLES

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Absent(es) représenté(es) : Michel CALS par Françoise PONS, Romain DECOURT par Didier GUY, Christophe MUR par Claude SALVETAT, Aurore VAREILLES par Laurence JULIEN

Secrétaire de séance : Marie WILTORD RIBOULET

N° DE 2025 005

Objet : Budget lotissement - Vote du compte de gestion 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Françoise PONS

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Madame Françoise PONS
Madame Françoise Pons

Maire de Vabre (Tarn)



Maire de VABRE

Madame Marie WILTORD RIBOULET

Secrétaire de séance

| |
|--|
| AGEDI Dépôt Castres |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/02/2025 081-218103059-20250212-DE_2025_005-DE |